

Cycle de conférences

Le patrimoine culturel de l'humanité: un outil pour la paix

Lundi 5 mai 2014 / 12h15 / Uni Mail (salle MS150)
40 bd du Pont-d'Arve / Entrée libre

LE RÔLE DES ARTS DANS LES PROCESSUS DE PAIX

par **Metin Arditi**

Ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO



Mstislav Rostropovich interprète des morceaux
de Bach devant un pan du mur de Berlin.
Novembre 1989. Photo: DR



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Chaire UNESCO en droit international
de la protection des biens culturels,
Université de Genève

FONDATION
ARDITI

LE TEMPS



Club Diplomatique de Genève
Fondation pour Genève



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

LE RÔLE DES ARTS DANS LES PROCESSUS DE PAIX

La signature d'un traité de paix ne constitue que la première étape d'un processus bien plus difficile: la réconciliation. Les guerres tuent et humilient. Elles laissent des traces dans les corps, les paysages et les mémoires. Comment oublier? Comment reprendre une vie sans haine? Comment parler à l'autre, échanger avec lui comme si rien ne s'était passé?

Dans le chemin qui mène de la paix à la réconciliation, c'est-à-dire à la vraie paix, les arts offrent une voie de salut étroite mais précieuse. Ils sont rusés... Ou plutôt, ils nous aident à ruser. A voir notre réalité dérangeante comme s'il s'agissait de celle d'un autre. Ce personnage de roman dont je suis les actes au fil de ma lecture, ce héros que je vois sur scène, ce n'est pas moi. Bien sûr que non! Pourtant, grâce à lui je me découvre et me dépasse. Et j'arrive, enfin, en m'acceptant, à accepter l'autre.

Au-delà de ce que l'on comprend enfin de soi, il y a aussi le moment de grâce qui redonne le goût des belles choses et fait renaître l'espoir. Et la surprise de se retrouver, avec l'autre, près de lui, en extase devant la beauté.

La conférence aura lieu dans le cadre du cours de la chaire UNESCO, exceptionnellement ouvert au public (lundi 5 mai 2014 à 12h15 | Uni Mail, salle MS150)

Cycle de conférences publiques LE PATRIMOINE CULTUREL DE L'HUMANITÉ: UN OUTIL POUR LA PAIX

Genève, centre international de résolution pacifique des différends, est aussi un lieu de réflexion, de recherche et d'enseignement dans le domaine de la protection des biens et du patrimoine culturels. L'Université de Genève abrite ainsi depuis peu une chaire UNESCO en droit international de la protection des biens culturels. Deux nouveaux enseignements, l'un en droit de l'art, l'autre en droit international, une *Summer School* destinée aux étudiants du monde entier et la plateforme ArThemis, qui répertorie et analyse des cas de conflit et les alternatives de résolution dans le domaine de l'art, sont autant de projets pluridisciplinaires réalisés dans le cadre de la chaire.

Prochaine conférence

mardi 27 mai 2014 | 18h30, Uni Dufour

**Différends en matière de biens culturels:
quel rôle pour Genève?**

Marc-André Renold, titulaire de la chaire UNESCO en droit international des biens culturels, UNIGE

Retrouvez l'ensemble des conférences du cycle sur: www.unige.ch/patrimoine